



SUD EDUCATION
MAISON DES SYNDICATS
11-13 RUE DES ARCHIVES
94000 CRETEIL



Nom - Prénom
Statut
Affectation

Lieu – date

à
a Monsieur le Président du conseil départemental de Seine et Marne
S/C du Chef d'établissement

Madame, Monsieur,

Je soussigné-e, _____

Affecté-e au :

En application du Décret 85-552 du 22 mai 1985 modifié relatif à l'attribution aux agents de la fonction publique territoriale du congé pour formation syndicale je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un **jour**, en vue de participer à la session de formation syndicale qui se déroulera le :

MERCREDI 29 JANVIER 2020

DE 9H A 16H

à :

BOURSE DU TRAVAIL

2 Allée Simone de Beauvoir

77186 Noisiel

sous l'égide du Centre d'Etudes et de Formation Interprofessionnelles CEFI Solidaires, 144 bld de la Villette 75019 Paris (organisme reconnu par l'arrêté du 13 janvier 2009).

Ce stage aura pour thème :

Personnels ATTEE : Nos droits, ...

SIGNATURE

Chaque fonctionnaire ou agent, titulaire ou non-titulaire, syndiqué-e ou non, peut bénéficier de 12 jours de congés de formation syndicale par an, fractionnables à volonté sans aucun retrait de salaire.

A remettre au plus tard un mois
avant la date du stage.